



**AVIS RECTIFICATIF N°1 RELATIF A L'AVIS SPECIFIQUE DU 14 JUILLET 2016 CONCERNANT LA
DEMANDE DE PROPOSITION RELATIVE A L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'APPUI A
L'OPERATIONNALISATION DE LA REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

REF: DP/SCG/GDM/QCBS/06-(ED-03)

Objet de l'amendement N°1 : Report de la date de remise des offres

La date limite de dépôt des Propositions est reportée au **jeudi 15 septembre 2016 à 10 heures**, heure locale de **Rabat**, aux locaux des Services du Chef du Gouvernement (SCG), chargés du Compact II / MCA-Maroc II, Annexe de la Présidence du Gouvernement. Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFAN, Hay Riad, Rez-de chaussée, Bureau de l'Agent de Passation des Marchés, Rabat- Maroc.

Les Propositions déposées après ces dates et heures ne seront pas prises en considération et seront retournées sans avoir été ouvertes.